

AIDE AUX ANIMAUX

(conseils pour faire garder un animal / SPA, fourrières, associations, législation ...)

VOUS AVEZ PERDU OU TROUVÉ UN ANIMAL

1. VOUS AVEZ PERDU UN ANIMAL:

*Mettez des affiches chez les commerçants, dans les boîtes aux lettres et chez le vétérinaire.
Contactez la mairie ou le commissariat, la fourrière du département.*

- Vous pouvez déclarer la perte de votre animal et signaler sa disparition à l'I-CAD. - Vous avez besoin de son numéro d'identification (puce ou tatouage). Vous pouvez le demander à votre vétérinaire si vous ne le trouvez pas.
- vous pouvez faire la déclaration de perte :
 - sur le site www.i-cad.fr (espace Détenteur)
 - par téléphone au **08 10 778 778** (du lundi au vendredi de 8h30 à 17 h 30),
 - par e-mail à contact@i-cad.fr en précisant: URGENT -ANIMAL PERDU
 - en utilisant le service. www.filalapat.fr (pensez à télécharger l'application gratuite)..

2. VOUS AVEZ TROUVE UN ANIMAL:

Contactez l' I-CAD : **08 10 778 778**

E-mail: contact@i-cad.fr

Vérifiez le numéro de tatouage (oreille ou cuisse). Vous pouvez montrer l'animal à un vétérinaire qui le vérifiera gratuitement.

Vous pouvez utiliser le service **Filalapat** (www.filalapat.fr).

Vous pouvez télécharger gratuitement cette application.

RELIE AU FICHIER NATIONAL D'IDENTIFICATION, I-CAD DEPEND DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION.

3. VOUS AVEZ TROUVE UN OISEAU BLESSE OU TOMBE DU NID

LIGUE POUR LA PROTECTION DES OISEAUX (L.P.O) : **01 53 58 58 35**

4. VOUS ETES TÉMOIN D'UN ACTE DE MALTRAITANCE SUR UN ANIMAL

*Ecrivez à l'un de ces organismes en donnant le maximum de détails. Ils envoient des enquêteurs sur les lieux de la maltraitance.
Votre anonymat sera respecté, mais il va de soi que votre déclaration devra être signée.*

-FONDATION ASSISTANCE AUX ANIMAUX

01 39 49 18 18

contact@fondationassistanceauxanimaux.org

-S.P.A. SERVICE ENQUETES

Signaler une maltraitance par Internet

www.la-spa.fr (formulaire en ligne)

-ASSOCIATION STEPHANE LAMART (formulaire en ligne : voir : « Contactez-nous »)

BP. 20036, 94268 FRESNES CEDEX - Tel : 01 46 81 54 64

CHEVAUX, ANES,...MALTRAITES :

C.H.E.M : Tel. **01 69 19 72 24** , chemparis@gmail.com

et sur le site de CHEM : « signaler un équidé en détresse »

ANIMAUX SAUVAGES :

Contactez l'ONCFS (Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage)